

COMMUNIQUÉ

ÉLECTIONS À LA COMMISSION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

WINNIPEG, le 1^{ER} OCTOBRE 2021 – La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) annonce la réélection de monsieur Bernard Lesage au poste de président de la Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) et l'élection de monsieur Michel Simard à la vice-présidence. Les élections ont eu lieu lors de la réunion annuelle organisationnelle du 29 septembre 2021.

Tous deux sont d'ardents défenseurs des écoles francophones et forts de leurs convictions dans la raison d'être de la DSFM. Ils sauront assurer que chaque élève reste au cœur des décisions et qu'il ou elle puisse recevoir une éducation de qualité dans un environnement sain et sécuritaire.

L'équipe des commissaires ainsi que l'équipe administrative leur souhaitent une excellente année scolaire 2021-2022. La DSFM souligne aussi l'apport à la CSFM de madame Sylvie Schmitt qui a occupé le poste de vice-présidence pendant un an et la remercie pour son engagement envers la division scolaire.

La Division scolaire franco-manitobaine assure l'épanouissement de chaque apprenante et apprenant dans une perspective d'inclusion et de respect au profit de la communauté franco-manitobaine d'aujourd'hui et de demain.

–30–

Source :

Joanne McAvoy
Service des communications
Division scolaire franco-manitobaine
204 878-9399 poste 205
joanne.mcavoy@dsfm.mb.ca

La Division scolaire franco-manitobaine est un réseau de 25 établissements d'enseignement en français, dont un centre d'apprentissage pour adultes, répartis à l'échelle du Manitoba.

Vous pouvez suivre les activités de la DSFM sur notre site Internet www.dsfm.mb.ca/ sur [facebook.com/DSFMecole](https://www.facebook.com/DSFMecole) et sur Twitter [@DSFMecole](https://twitter.com/DSFMecole).